

ÉPREUVE DE LANGUE ET CULTURE ANCIENNES
TRADUCTION ET COMMENTAIRE D'UN TEXTE LATIN
ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

**Mme S. Aubert-Baillet, Mme L. Ciccolini, Mme I. David, M. P. Descotes, Mme A. Estèves,
Mme F. Fleck, Mme S. Laigneau-Fontaine, Mme C. Notter**

Coefficient : 3 ; Durée : 6 heures

346 candidats ont choisi en 2016 l'épreuve de traduction et de commentaire de texte. Il s'agit d'une proportion comparable à celle de l'année précédente : au moment de l'inscription, 4 candidats sur 10 choisissent désormais cette épreuve.

L'histogramme donné en ligne (à la rubrique « statistiques des épreuves ») permet de visualiser la répartition des notes obtenues (de 0 à 20). On observe que la moyenne est en recul par rapport à celle de l'année 2015 : 8,72 contre 9,50. Cette baisse s'explique en particulier par l'augmentation du nombre de copies notées en dessous de 05/20, tant en raison du très faible niveau de plusieurs candidats en latin (au point qu'ils renoncent parfois à effectuer la version) que du désarroi de certains qui, pris au dépourvu, ne proposent pas de commentaire alors que la moitié du texte environ leur est traduite, ou se réfugient tantôt dans une paraphrase sommaire, tantôt dans des extrapolations fort éloignées du texte, qu'il s'agisse de développements historiques sur les guerres civiles, de considérations sociologiques sur les soldats romains ou d'analyses messianiques sur le christianisme supposé de Tibulle.

Sans ces compositions très faibles, la moyenne de l'épreuve aurait été comparable à celle des années précédentes. En effet, la proportion de copies qui ont obtenu 14 ou plus est en légère hausse (17,92 % contre 17,52 % en 2015), de même que le nombre d'excellentes compositions notées à 18 et plus (11 cette année contre 4 en 2015). Une fois encore, rappelons que la dualité de cette épreuve en constitue à la fois l'intérêt et la difficulté : elle exige des candidats une solide maîtrise de la langue, mais aussi une bonne connaissance de la culture latine, des principaux genres littéraires et des grands jalons historiques. Beaucoup s'efforcent heureusement de satisfaire à ces exigences, quelques-uns y parviennent brillamment et le jury les en félicite.

Les remarques sur la session 2016 et les conseils qui suivent sont destinés à guider les futurs candidats dans leur préparation. Ils peuvent être utilement complétés par les rapports des deux années précédentes auxquels nous nous permettons de renvoyer les candidats.

Version

Le texte proposé était extrait de l'*Élégie* I, 10 (v. 1-52) de Tibulle, dans laquelle la voix poétique exprime les regrets et les plaintes que lui inspire l'évocation de la guerre, pour exalter en contrepoint la douceur et la prospérité qui naissent de la paix. Le passage à traduire se situait dans le deuxième tiers, à l'entrée d'un mouvement d'exaltation amorcé un peu plus haut (v. 25) : le poète, après avoir évoqué la douceur pacifique des temps jadis, époque symbolisée par l'appariement de la piété, de la prospérité et de la simplicité rurales, glisse vers une prière adressée aux dieux Lares. Il y appelle l'instauration d'une nouvelle ère de paix sous leur gouverne, qui l'amène à s'imaginer rendant hommage à ces dieux ruraux, sous les traits d'un paysan heureux de vivre dans la tranquillité sur des terres fertiles, entouré de sa famille, avec laquelle il se livre aux différentes activités propres à la campagne.

Sic placeam uobis

Cette phrase, malgré sa brièveté, a pu poser quelques difficultés de différents ordres. *Sic*, qui fait référence à l'accoutrement évoqué par le poète dans les deux vers précédents, a parfois été mal traduit, l'adverbe anaphorique (« ainsi ») devenant adverbe corrélatif (« ainsi... que ») dans un nombre non négligeable de copies. Cette erreur relève sans doute moins d'une confusion avec la construction syntaxique *sic... ut* que d'une maladresse d'expression au moment de la traduction – mais l'approximation était ici préjudiciable. En ce qui concerne le verbe *placeam*, si le subjonctif présent a été régulièrement identifié (on note néanmoins quelques confusions avec le futur de l'indicatif), c'est finalement moins sa valeur en proposition indépendante qui a posé problème – l'expression du souhait a été souvent reconnue – que sa traduction : plusieurs candidats ont recouru à des formules qui les amenaient à s'éloigner du texte (« fasse que » par exemple), alors que la simple traduction par le souhait, introduite par la conjonction « que » en français, suffisait à donner une stricte équivalence du latin, sans risque de commettre des erreurs de traduction par ricochets – le recours à l'expression « fasse que » a par exemple amené les candidats à perdre de vue le sujet de *placeam*, pour lui substituer un sujet indéfini (« on »).

Alius sit fortis – mero

La phrase suivante se caractérise par sa longueur, qui n'est pas non plus excessive. De plus, elle répond à une distribution syntaxique attendue dans les distiques élégiaques, qui permet de dessiner la structure de la phrase : une proposition principale au sein de laquelle deux verbes sont coordonnés occupe le premier distique ; une proposition subordonnée introduite par *ut* (de but ou de conséquence : les deux solutions étaient recevables) occupe le deuxième distique. En tenant compte de cette concordance entre rythme métrique et rythme syntaxique, fort courante, on pouvait aisément constater que les deux premiers vers sont gouvernés par *alius*, sujet de *sit* puis *sternat*, tandis que les deux derniers sont régis par le sujet *miles*, placé en rejet – phénomène classique en poésie ; on pouvait aussi comprendre que *miles* était apposé (« en soldat »).

Concernant la première partie de la phrase (*alius... duces*), le verbe *sit*, comme *placeam* dans la phrase précédente, est conjugué au subjonctif présent de souhait. Il entraîne une construction attributive, *fortis* étant attribut de *alius* – le jury a pu relever dans plusieurs copies, néanmoins, une confusion morphologique sur *fortis*, qui par effet de rime a été souvent rattaché à *armis*, alors qu'il s'agit d'un adjectif de la 2^e classe. Au vers suivant (*sternat... duces*), quelques candidats ont été égarés par la place de *et*, repoussé en deuxième place dans le vers : il s'agit bien de la conjonction de coordination ; il arrive en effet régulièrement dans les textes poétiques qu'elle soit placée à l'intérieur du vers et non en tête de proposition. Les syntagmes suivants pouvaient donner lieu à une traduction aisée, pourvu que le regroupement morphologique soit correctement opéré : *aduersos duces* fonctionne d'un seul tenant, comme complément d'objet de *sternat*, et encadre *Marte fauente*, ablatif absolu de forme classique, que beaucoup de candidats ont su reconnaître, mais qu'ils ont eu quelque difficulté à traduire, le plus souvent parce que la transposition en français du verbe *faueo* ne leur a pas paru aisée.

La proposition suivante (*ut... mero*) a posé davantage problème, généralement en raison d'analyses trop rapides : si le sens de *ut* a été bien identifié, le rejet au vers suivant du sujet *miles* a décontenancé plusieurs candidats, qui n'ont pas vu que le substantif est le sujet de *possit* ; ce verbe est lui-même suivi de deux infinitifs compléments, *dicere* et *pingere*. Le syntagme *mihi potanti*, constitué d'un pronom et d'un participe présent au datif, a souvent donné lieu à une confusion morphologique (*potare* / *posse*) ; de plus le sens du datif, complément d'intérêt qu'on doit rattacher à *dicere*, n'a pas été compris, bien que ce soit l'un des emplois les plus fréquents de ce cas. Par ailleurs, les mots *castra* et *merum* semblent peu connus d'un petit nombre de candidats : ce sont des mots d'emploi courant, qui devraient être

identifiés sans hésitation. *Mero* est ici décliné à l'ablatif, comme complément circonstanciel de moyen.

Quis – Mortem ?

Cette courte phrase ne présente pas de difficulté particulière, pourvu que l'on procède à une analyse morphologique correcte. *Quis*, ici employé comme adjectif interrogatif (emploi signalé par le dictionnaire), porte sur *furor*, pour former le groupe sujet du verbe *est* ; le verbe *arcessere*, infinitif d'emploi nominal, est attribut du sujet, et reçoit pour complément d'objet *atram Mortem* (la disjonction adjectif-substantif est fréquente en poésie et ne devrait pas troubler l'analyse), tandis que *bellis* constitue un ablatif complément circonstanciel de temps, de cause ou de moyen – l'identification comme un datif était en revanche exclue, car cet emploi ne faisait pas sens dans le contexte.

Imminet – pede

Pour peu que l'on scande le vers, sa construction ne posait là non plus pas de problème majeur : *illa*, pronom démonstratif anaphorique, renvoie à *Mortem* du vers précédent ; sa finale, brève, permet de l'identifier comme sujet des deux verbes qui figurent dans le vers, *imminet* et *uenit* ; *clam*, adverbe, porte sur le verbe *uenit* ; il est redondant avec le syntagme *tacito pede*, ablatif de valeur circonstancielle exprimant la manière.

Non seges – aquae

Ces deux vers font allusion à la représentation traditionnelle des Enfers ; le nocher dont il est question ici n'est autre que Charon. Ils illustrent un phénomène, récurrent dans la poésie élégiaque, d'enjambement entre l'hexamètre et le pentamètre qui constituent le distique. Ici, le verbe *est*, employé au sens de « il y a », est en facteur commun à toutes les propositions, au nombre de quatre et fonctionnant par paires : aux deux propositions négatives du premier vers, introduites par *non*, répondent les deux propositions correctives, introduites par *sed*. Chacune de ces propositions reçoit un sujet propre, soit successivement : *seges* ; *uinea culta* (*culta* est épithète, et non attribut) ; *audax Cerberus* (*audax* est un adjectif, épithète du nom propre) ; *nauita turpis*. Concernant ce dernier syntagme, des candidats ont parfois fait de *turpis* un adjectif au génitif complément de *aquae* ; si cela était envisageable du point de vue morphologique, en revanche la présence de deux adjectifs liés à *aquae* mais non coordonnés aurait dû alerter les candidats quant à la pertinence faible de cette hypothèse, et les amener à rechercher une autre solution, en rattachant l'un des adjectifs au sujet (seul *turpis* en raison de

sa morphologie peut jouer ce rôle), et en conservant l'adjectif *Stygiae*, en raison de sa morphologie sans ambiguïté, comme épithète d'*aquae*.

Illic – lacus

Après l'évocation de la géographie des Enfers, il est ici fait allusion aux êtres qui peuplent ces lieux, désignés par la périphrase généralisante *pallida turba*. La scansion permet en effet de voir que les finales de ce syntagme sont brèves, de sorte qu'il apparaît comme le sujet du verbe *errat*, à ne pas confondre avec *erat* (troisième personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif du verbe *esse*). *Lacus* est un accusatif pluriel, qualifié par l'adjectif épithète *obscurus*, qu'il fallait rattacher à la préposition *ad*. Enfin, *illic* est un adverbe anaphorique de sens spatial, tandis que *perscissis genis* et *usto capillo* sont deux ablatifs absolus – ou éventuellement deux ablatifs de qualité – qui ont pour vocation d'évoquer l'apparence des ombres regroupées aux Enfers, portant sur leur visage les marques du deuil et du bûcher funèbre.

Quin potius – casa

L'idée évoquée dans ces deux vers est que celui qui a assuré sa descendance peut vivre dans la simplicité matérielle une vieillesse dépourvue de tout souci – et que sa posture existentielle doit, de préférence à celle du soldat, faire l'objet d'un éloge.

Dans ces deux vers figuraient les difficultés syntaxiques majeures du texte. *Quin* a posé problème à beaucoup de candidats, à cause des sens très divers que ce mot peut prendre en latin. Il sert ici à appuyer l'affirmation contenue dans la proposition principale, exprimée par l'adjectif verbal attribut à valeur d'obligation *laudandus*, dont *hic*, pronom démonstratif, est le sujet, tandis que l'adverbe *potius* agit comme un renfort assertif supplémentaire.

Pour la suite du passage, seules la scansion et une analyse syntaxique rigoureuse pouvaient permettre aux candidats d'établir la construction : *quem*, pronom relatif reprenant *hic*, est complément d'objet direct du verbe *occupat*, qui revêt dans le contexte un sens militaire. La scansion fait apparaître que *pigra senecta* (où l'adjectif a une valeur causative) est sujet du verbe *occupat*, tandis que le syntagme *in parua casa* est complément circonstanciel de lieu. Enfin, *prole parata*, en début de proposition, constitue un ablatif absolu de forme tout à fait classique – *proles* désignant ici la famille, la descendance, la postérité.

Ipse – aquam

Ces deux vers brossent un tableau rapide des occupations rurales de la famille du vieillard dont il vient d'être question – comme l'indique *ipse* en tête de la phrase. Le passage ne présente pas de difficultés majeures : le verbe *sectatur* (déponent, et donc employé sans valeur passive) est en facteur commun aux deux premières propositions, reliées par *at*, la première recevant pour sujet *ipse*, la deuxième *filius*. Attention au sens de certains termes : beaucoup de candidats ignorent le sens exact de *oues* ou *agnos*, pourtant d'emploi courant ; *at* n'est pas un équivalent de *et*. Attention aussi au sens de l'adjectif possessif réfléchi : *suas* porte sur *oues*, et signifie qu'il s'agit des brebis du sujet, désigné par *ipse* – inutile d'aller chercher un autre personnage.

La dernière proposition de cette phrase ne pose pas non plus de problème majeur, sa syntaxe utilisant les différents cas dans leurs emplois les plus communs : *uxor* est sujet du verbe *comparat*, *calidam aquam* constitue le complément d'objet direct, *fesso* est au datif et désigne le bénéficiaire de l'action, soit le vieux paysan dont il est question depuis le début. Point d'allusion grivoise ici : *fessus* signifie « fatigué, harassé », et l'épouse du paysan lui apporte tout simplement de l'eau chaude pour qu'il puisse se laver.

Sic ego sim

Cette proposition amorce un retour à l'expression des vœux, avec un subjonctif de souhait et une formule très proche de celle qui figure au v. 29.

Liceatque – senem

Ce dernier distique a posé problème à plusieurs candidats, parce qu'ils n'ont pas reconnu la construction du verbe impersonnel *liceat*, conjugué au subjonctif de souhait, et suivi d'une double proposition infinitive : la première reçoit pour sujet *caput* (il s'agit de la tête du « je » poétique, sujet de la proposition précédente) et a pour verbe *candescere* ; la deuxième a pour sujet *senem*, dont il était bienvenu de penser qu'il était apposé à un *me* sous-entendu (« moi, vieillard »), et son verbe est *referre*, qui prend ici le sens abstrait de « raconter ».

Concernant la première proposition, la forme *canis* a souvent été mal interprétée. Il s'agit de l'ablatif pluriel du substantif *cani*, *canorum*, m : « les cheveux blancs », « la vieillesse », ayant ici la valeur d'un complément circonstanciel de moyen. S'il a souvent prêté à confusion, c'est qu'il a été interprété, dans la majorité des cas, comme le génitif de *canis*, *is*, m, « le chien », et rattaché au substantif *temporis* du vers suivant. Mais la perte totale de sens

logique entraînée par cette dernière hypothèse aurait dû amener les candidats à chercher une autre interprétation. Souvent, cela n'a pas été possible parce qu'ils n'ont pas vu que la conjonction *et* (v. 44), placée à l'intérieur du vers comme cela arrive souvent en poésie, devait être replacée, pour la construction syntaxique, en tête de vers, devant *temporis*, lequel prend dès lors un autre sens. Il ne s'agit pas en effet ici des « tempes », confusion explicable car entraînée par la proximité de *caput*, mais du « temps », et ce génitif singulier, recevant pour adjectif épithète *prisci*, est complément du nom *facta*, auquel il était bienvenu, comme certains candidats l'ont fait, de donner une signification laudative (« exploits »).

Pour conclure sur l'exercice de la version, le jury rappelle quelques conseils fondamentaux : le vocabulaire d'emploi courant mérite d'être connu des candidats, car cela évite de tomber dans des confusions lexicales que favorise le stress lors de l'épreuve, lorsqu'on cherche tous les mots dans le dictionnaire faute d'apprentissage conséquent dans l'année ; l'analyse morphologique et syntaxique doit donner lieu à une première traduction qui reste au plus près du texte, et toute amélioration de l'expression pour proposer une traduction élaborée dans la copie doit être soumise au respect du sens initial du texte latin ; la maîtrise de la scansion des vers les plus courants (pentamètre et hexamètre), qui n'est pas difficile à acquérir, permet d'éviter quelques fautes de construction syntaxique ; enfin, la fréquentation des textes en « petit latin » amène à se familiariser avec des phénomènes d'écriture courants mais qui peuvent décontenancer lorsqu'ils sont découverts le jour de l'épreuve – comme, dans ce texte poétique, l'insertion de la coordination à l'intérieur de la proposition qu'elle coordonne pour éviter la première place dans le vers, ou les phénomènes d'enjambement ou de rejet lorsqu'une proposition déborde sur tout ou partie du vers suivant.

Commentaire

Le texte proposé cette année était tiré de la célèbre *Élégie* I, 10 de Tibulle (v. 1-52). Son apparente limpidité a suscité la perplexité de bien des candidats qui n'ont pas poussé leurs investigations au-delà de remarques parfois naïves sur la brutalité de la guerre et sur les bienfaits de la paix.

En préambule, le jury tient à rappeler que le texte n'est pas un prétexte et ne saurait servir de support à des placages de cours (notamment, ici, sur l'âge d'or ou sur la paix augustéenne). Il doit être décortiqué dans son ensemble, sans que des pans entiers en soient

omis (généralement la partie à traduire). En outre, l'épreuve de version-commentaire, si elle peut s'avérer tout à fait payante pour des élèves dont la culture et la finesse littéraire compensent la fragilité en latin, entraîne des résultats moins heureux pour des latinistes honorables mais peu inspirés par le commentaire : dans ce cas, il leur serait plus avantageux de choisir l'épreuve de version seule. Enfin, sans exiger des candidats une quelconque érudition en histoire ancienne, le jury leur demande de maîtriser au moins quelques grands repères chronologiques afin d'être capables de replacer l'auteur dans son époque sans se tromper de plusieurs siècles ; à défaut de connaissances assurées à ce sujet, il serait préférable que les candidats s'abstiennent de se lancer dans des développements sur le contexte historique du passage étudié.

Venons-en à présent à quelques remarques d'ordre méthodologique. Les différentes analyses proposées par les candidats doivent constamment être appuyées sur le texte même. Il s'agit naturellement du texte latin : ce n'est pas sa traduction française qu'il s'agit de commenter, ni le titre qui a été donné à l'extrait par le jury, ni non plus les majuscules ou les signes de ponctuation qui correspondent à des choix de l'éditeur. Ce n'est donc pas, par exemple, la présence d'une majuscule à *Mortem* au v. 33 qui doit être relevée lorsque les candidats évoquent la personnification de la mort, mais le fait qu'elle est sujet du verbe *uenit* au vers suivant et qu'il est fait allusion à son pied (*pede*, v. 34). Les citations doivent être ciblées : le plus souvent, la citation de phrases entières ne se justifie pas, et il appartient au candidat de sélectionner précisément les mots ou expressions qui sont pertinents par rapport à son propos. Ainsi, l'identification d'une thématique devrait toujours s'accompagner d'un relevé des éléments du texte qui y renvoient : quels sont les termes qui permettent de parler d'une évocation de l'âge d'or, de l'âge de fer, d'un univers bucolique ou pastoral ? Pour ce qui est d'un motif comme celui de la guerre, dont la présence dans le texte est évidente, il est souhaitable d'aller au-delà du simple relevé des termes composant ce champ lexical ; on pouvait par exemple noter, comme l'ont fait certains, que l'évocation de la guerre était faite essentiellement à travers la mention des armes et qu'elle était liée à celle des métaux (en opposition avec le bois, associé à l'évocation de la paix).

De plus, le jury attend des candidats qu'ils soient capables d'articuler analyses thématiques et études stylistiques. Les noms des figures de rhétorique sont bienvenus s'ils sont employés à bon escient, mais en cas de doute, mieux vaut s'abstenir : c'est le repérage des faits textuels et leur analyse qui intéressent le jury davantage que les termes techniques. Bien plus que les copies qui identifiaient dans la répétition de *pax* aux vers 45, 47 et 49 une anaphore, le jury a apprécié celles qui y ont vu, par exemple, une manière poétique de faire

advenir la paix dans le texte. Les candidats ont souvent signalé des jeux sur les sonorités (allitérations, assonances, paronomases). Ceux-ci peuvent sembler faciles à identifier, mais un certain discernement s'impose : il faut éviter par exemple de relever des assonances en [a] reposant sur des diphtongues [ae] (prononcées e:) ou des allitérations en [m] dans des finales qui sont en fait élidées dans le vers ; l'identification d'un jeu sonore est plus convaincante quand la sonorité apparaît dans des mots qui se suivent de près dans le texte. Il importe, surtout, de ne pas se contenter de signaler ces jeux, mais d'en proposer une interprétation. Les phénomènes d'association sonore incitent souvent le lecteur à opérer également un rapprochement des significations (ainsi des paronomases entre *ferus* et *ferreus* au v. 2 et *diuitis* et *uitium* au v. 7). Par ailleurs, un texte en vers ne devrait pas être commenté de la même manière que s'il s'agissait de prose. Le jury ne s'attend pas, évidemment, à ce que les candidats maîtrisent toutes les subtilités de la métrique latine, mais aucune connaissance spécifique n'est nécessaire, par exemple, pour repérer et commenter un enjambement, un rejet ou un contre-rejet ou encore la mise en relief d'un terme par sa position dans l'un des deux emplacements remarquables que sont le début et la fin du vers. Les commentaires informés par des connaissances plus précises sur la versification ont été valorisés (repérage de termes mis en relief à la coupe par exemple ; signalons qu'une suite de deux spondées ou de deux dactyles est un indice un peu faible pour parler de rythme spondaïque ou dactylique).

Venons-en à présent à la question du plan. Plusieurs possibilités, qu'il fallait justifier en s'appuyant notamment sur l'articulation des différents thèmes, temps et modes, pouvaient être envisagées et beaucoup de candidats ont choisi un commentaire linéaire plutôt que composé : dans les deux cas, il était impératif de dégager la structure du texte et la complexité même de cette tâche offrait un premier niveau d'analyse, comme l'ont bien perçu certains. Le va-et-vient constant entre thématiques, temps et modes, entre guerre et paix, entre passé, présent et futur, entre indicatif, impératif et subjonctif de souhait ou de regret, entre les adverbes temporels *tunc* et *nunc*, révélait un jeu sur les temporalités qu'il était indispensable d'analyser, notamment dans le tableau où le poète évoque son enfance et exalte la piété du temps jadis en invoquant les Lares qui le protégeaient autrefois. Il tisse ainsi des liens entre le passé, le présent – par l'évocation de sa situation actuelle et des traits d'airain qui le menacent – mais aussi le futur, en se projetant dans une époque où la paix sera revenue (v. 27-28). Il importait de distinguer ce qui relevait du présent actuel (évocation de la situation du locuteur) et du présent intemporel, du passé proche (enfance du locuteur) et du passé mythique de l'âge d'or. Ce dernier, dont beaucoup ont justement souligné qu'il s'opposait ici à l'âge de fer d'un

point de vue esthétique et axiologique, était certes évoqué en filigrane au cours du poème, à travers l'allusion à la prospérité, à l'harmonie entre hommes et dieux, à la paix, à l'absence de frontières, de violence, de lutte entre hommes et bêtes. Toutefois, seul le début du texte y renvoyait directement ; l'on ne pouvait faire de la fin de l'extrait l'expression d'un retour de l'âge d'or *stricto sensu*, ne fût-ce qu'en raison de la mention du *labor (fesso, v. 42)* et des techniques agricoles qui, traditionnellement, en sont absents. C'est finalement un univers bucolique qui se substitue à l'âge d'or comme vision du bonheur dans ce poème.

Une analyse attentive du vocabulaire aurait pu par ailleurs alerter les candidats quant à l'intrusion d'un lexique guerrier au cœur même de la description de scènes agrestes, traduisant la subversion de l'épopée et des valeurs militaires qui lui sont attachées au profit de l'élegie et de l'humilité (en termes de registre poétique et de mode de vie célébré) qui l'accompagne. Si le berger, chez Tibulle, a tout autant de dignité qu'un chef de guerre, lui qui est décrit comme un *dux gregis* (v. 10, à mettre en regard de *aduersos duces* au v. 30 ; voir encore les verbes *sectatur*, v. 41, *occupat*, v. 40 ou les *facta* du v. 44), les valeurs épiques sont soit tournées en ridicule dans le poème, à travers l'allusion au *miles gloriosus* (v. 31-32) qui met la comédie au service d'une transposition burlesque de l'univers de l'épopée, soit brièvement évoquées (à travers les *horrendos enses* du v. 1 ou les *caedes* du v. 3) pour être mieux rejetées. Ainsi la description des Enfers, qui ne s'accompagne pas ici, contrairement à ce qu'on a lu parfois, d'une catabase et ne se prête à aucune exaltation héroïque, se signale-t-elle uniquement par la souffrance, la stérilité et le deuil : pas de Champs-Élysées pour les valeureux guerriers, dont les motivations sont réduites à une folie meurtrière (*furor*, v. 33). Quant au contraste, qui n'a pas échappé aux candidats, entre les couleurs sombres de la guerre, des Enfers et de la mort (*obscurus lacus*, v. 38 ; *atram Mortem*, v. 33) et la *Pax candida* (v. 45), il aurait pu être plus souvent mis en relation avec le déplacement par Tibulle de l'éclat qui caractérise habituellement l'univers de l'épopée (les armes du guerrier, loin d'étinceler comme chez Homère, rouillent dans l'obscurité, v. 50) à la charrue (*bidens uomerque nitent*, v. 49) ou aux cheveux argentés du vieillard (*candescere canis*, v. 43 – point d'éloge ici d'un homme dans la force de l'âge capable de se rendre à la guerre).

Quoique la préférence accordée à une vie obscure mais longue par rapport à une existence glorieuse mais brève, aux antipodes des valeurs épiques, et plus généralement le souhait d'éviter de participer au combat et la couardise assumée du poète (*corde micante*, v. 12, *trahor*, v. 13) entrent en contradiction avec les valeurs traditionnelles romaines, certains candidats ont noté avec finesse l'ambivalence du poème à cet égard, puisque dans le même temps sont célébrés une religiosité archaïque (comme chez Properce, par exemple), un mode

de vie frugal (face au *topos* du luxe corrupteur), un univers agricole et un paysan à la tête d'une nombreuse descendance (loin de la dimension amoureuse pourtant chère à l'élegie, même si le myrte du v. 28, végétal associé à Vénus, pourrait y faire discrètement allusion).

Ainsi Tibulle mêle-t-il dans ce texte les temporalités, les codes littéraires, le respect et la subversion des valeurs traditionnelles, l'universel et l'individuel (voir les nombreux verbes à la première personne, qui ne traduisent pas pour autant le caractère autobiographique de l'élegie et encore moins l'« engagement » du poète contre la guerre à travers une prétendue vitupération de la violence, alors que c'est la plainte qui prime ici, conformément à l'une des étymologies probables du mot « élégie »). C'est cette richesse et cette complexité que quelques copies ont mises en lumière avec bonheur, à la grande satisfaction du jury.